La Providence des Pêcheurs

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Vendredi, depuis le matin, puis samedi, les gardes de Wagnonville avaient asséché un bassin. Le poisson s'était réfugié dans la seul espace resté inondé : les poêles creusés en travers de l'étang, et les gardes avaient eu la besogne belle de le ramasser à l'épuisette.

Le travail prit un temps minimum. M. Clerc et ses adjoints ont la passion de leur métier. Ils adorent leurs « élèves » ; leur seul souci était de leur éviter la souffrance d'un séjour trop long hors de l'eau. Et puis, il faut aussi réduire le déchet. Or, on peut estimer qu'en moyenne sur un transport on enregistre une perte de 10 %. !

Les bacs, dans les réserves, furent bientôt noirs d'une armée d'alevins qui frétillaient à l'envie. Il y avait aussi de grosses pièces : quelques belles carpes, des tanches, qui eussent donné des minutes d'inoubliable émotion à un pêcheur et qui, pour l'instant, parcouraient nonchalantes, paresseuses, un étroit fossé de débordement.

Une camionnette apporta les vastes réservoirs, en forme de bonbonnes, destinés au transports. M Clerc soupesait, en soupirant, chacune des grosses pièces qui allaient quitter son domaine, pour aller exciter la convoitise des pêcheurs lillois.

Il en arriva à un « morceau » qui pesait bien une dizaine de livres, de quoi affoler le plus immonde des chevaliers de la gaule. « C'est Catherine, celle-ci ! » expliqua-t-il.

« Catherine » s'en va à Lille

Il ne plaisantait pas, le brigadier Clerc, en appelant « Catherine ! » A force de vivre auprès de ses étangs de Wagnonville, lui comme le garde Gantier en connaissent les vieux habitants, les reproducteurs que l'on garde des années durant. Or, cette « Catherine » a eu longtemps une place d'honneur, dans le bassin N° 1, après un mastodonte de vingt-quatre livres, une carpe de Silésie, dont les bonds désordonnés secouent toute la surface de l'eau.

S'ils connaissent « leurs » poissons, en revanche ils sont connus d'eux et rien n'est plus pittoresque que le spectacle du repas. A peine foulent-ils la berge, apportant la pâtée de tourteaux que toute la gent aquatique vient su rassemblement, autour des grands bacs ; il y a là des milliers et des milliers de poissons qui cabriolent, virevoltent et font bouillonner l'eau.

Un coup de sifflet, deux coups de pied sur le sol. M. Clerc appelle un « vieux camarade », une tanche respectable, qui a l'habitude de venir recevoir des miettes de sa main. La tanche s'ébroue dans la trouve, qui s'égaille de toutes parts « C'est une bonne manœuvre cela, dit M. Clerc. Ça fait remuer les petits; ils sont bien nourris, mais pour qu'ils fortifient, il faut aussi qu'ils se donnent du mouvement. »

Farouches ces poissons ? Certes non. D'une barque au milieu de l'étang, le garde Gantier plonge sous l'eau sa main emplie de tourteau. Une carpe de six ou sept livres accourt, avale la nourriture. Le garde, doucement, attrape le poisson, le soulève un instant hors de l'eau, le relette, présente de nouveau l'appât : c'est le même poisson qui revient happer le tourteau et qui se laissera prendre aussi facilement.

Pêcheurs, ne rêvez pas à ces pêches miraculeuses !..

Une bonne reproductrice à ménager

« Catherine », tête en avant, glissa des mains du garde dans le récipient de tôle. Les « gros » étaient prêts pour le voyage. L'épuisette à la main, M. Clerc ramassa les petits dans les réserves, par centaines d'un coup. Les bonbonnes, noires d'alevins ou lourdes de carpes et de tanches, étaient rapidement portées à la camionnette. En quelques minutes, les réserves furent vidées. Trois quarts d'heure plus tard, les poissons frétillaient dans le « Grand Carré ».

Pêcheurs lillois, vous convoitez déjà « Catherine ». C'est la plus belle pièce actuellement de votre cher étang, mais ne vous hâtez pas de la prendre. Le brigadier Clerc en serait fort peiné « C'est une fameuse reproductrice, nous a-t-il expliqué. S'il s'agit de lui prêter vie, elle donnera cette année quelques centaines de milliers d'œufs ! »

Comptez que 10 % de ces œufs seront fécondés, que « petit poisson deviendra grand » et Lillois, pensez aux beaux rêves d'avenir que vous permet de faire la Fédération !

Mais, combien, parmi les vingt-cinq mille pêcheurs du Nord et du Pas-de-Calais, ferrant un frétillant poisson, penseront-ils qu'il naquit dans les calmes étangs de Wagnonville, qu'il y reçut les soins avertis de vigilants gardiens, et qu'on l'y éleva exprès pour eux, pour qu'ils ne connaissent pas les ennuis et les vexations du « bredouille » ?

L. BAJEUX.

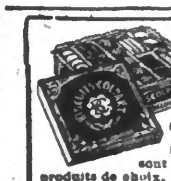

La saveur d'un biscuit dépend des éléments qui le composent...

Les Biscuits Colpart sont fabriqués avec des produits de choix, ce qui explique leur succès grandissant et les flatteuses marques de préférence dont ils sont l'objet. Toute maîtresse de maison « toujours à en disposition des biscuits assortis, tels que le Mélange

CORBEILLE D'OR

présenté en quart de boîte par les

BISCUITS COLPART

qui se trouvent dans toutes les bonnes maisons d'alimentation.

A propos de l'abolition de la taxe d'état de débarquement et d'embarquement

L'annonce de l'abolition de la taxe d'Etat de débarquement et d'embarquement a donné lieu à quelques erreurs d'interprétation, certains ayant pu croire que les passagers n'auraient plus désormais aucune somme à débourser à leur arrivée en France ou à leur départ ; cette façon de voir est erronée La taxe de débarquement et d'embarquement établie par l'article 59 de la loi du 27 décembre 1927 a été abolie par le Parlement, *toutefois, les passagers ont toujours à payer dans les ports français comme dans beaucoup d'autres certaines légères redevances, dites taxes, droits de quai, etc..., dont le produit est destiné à l'aménagement et à l'assainissement des ports.*

n'achetez rien sans consulter le CATALOGUE GÉNÉRAL 1930 des Etablissements

PHOTO-PLAIT

39, Rue Lafayette, PARIS-OPÉRA

Maison vendant le meilleur marché.

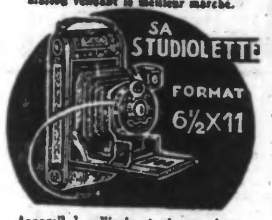

Appareil à pellicule et plaques, Anastigmat ROUSSEL, f. 6,3, obtient en ce moment un succès considérable

Prix : 275 F

Le catalogue PHOTO PLAIT, véritable encyclopédie de tout ce qui concerne Photo et Cinéma 1200 pages de textes, conseils, gravures, hélios), est adressé franco contre 6 francs remboursables à la 1re commande de 25 francs. Toutes les grandes marques y figurent : KODAK, ZEISS IKON, AGFA, PATHÉ-Baby, NAGEL, etc., etc.

Expéditions franco de port et d'emballage.

La loi de Finances de 1930 et la famille

Un certain nombre de mesures favorables à la famille ont été insérées dans la loi de Finances de 1930, récemment votée par le Parlement.

Nous donnons ci-après, sous une forme claire et précise, les principales de ces dispositions budgétaires, qui intéressent plus particulièrement les familles nombreuses, et dont certaines, comme la réforme de la patente, le relèvement et l'extension des allocations nationales, les réductions des impôts successeraux sont d'une très appréciable importance :

Impôt sur les bénéfices agricoles

Il est accordé à l'exploitant agricole une réduction d'une somme de 500 fr. pour sa femme, pour chacun des membres de sa famille travaillant et habitant avec lui et pour chacune des personnes à sa charge.

Charges familiales

Sont reconnues comme personnes à charge des parents en ligne collatérale et les personnes ayant levé le contribuable, s'ils sont âgés de 70 ans ou infirmes et à sa charge exclusive.

Allocations militaires pour soutiens de famille

L'allocation de base, qui était de 1 fr. 60, est fixée désormais à 3 fr.; les taux de majoration pour enfants seront désormais les suivants : 3 fr. pour le premier enfant; 3 fr. 50 pour le second; 4 fr. pour le troisième et 4 fr. 50 par enfant à partir du quatrième.

Primes d'allaitement

Au lieu de l'allocation de 15 fr. par mois pendant un an qui était antérieurement accordée, l'allocation d'allaitement sera de 45 fr. pendant les six premiers mois et de 15 fr. pendant les six derniers mois.

Allocations aux femmes en couches

L'allocation journalière, qui était de 0 fr. 50 à 1 fr. 50 par jour, suivant les communes, est fixée à 2 fr. 50 (minimum); ou à 7 fr. 50 (maximum). D'autre part, pour en faciliter le bénéfice aux femmes déclarées « forclos » pour demande tardive, le même article stipule que l'allocation est accordée pendant les quatre premières semaines, si la demande est formulée dans les douze mois à dater de l'accouchement.

Allocations nationales

L'allocation nationale sera désormais attribuée à partir du premier enfant de moins de 13 ans, orphelin de père et de mère; du second si la mère est veuve; du troisième (au lieu du quatrième), quand le père et la mère sont vivants.

Le montant de l'allocation est fixé à 120 fr. pour le troisième enfant; à 360 fr. pour le quatrième; à 540 fr. pour le cinquième et chacun des suivants.

Dans le cas des orphelins ou d'enfants de veuves l'allocation est de 300 fr. à partir du premier enfant bénéficiaire; de 540 fr. pour chacun des autres.

Les patentes

Désormais, le droit proportionnel ne sera plus établi à partir de 1931, que sur les seuls locaux professionnels, à l'exclusion de l'habitation. Comme nous l'avons exposé dans le Foyer d'avril, nous poursuivons maintenant l'obtention des dégrèvements sur la patente pour charges de famille; un projet de loi, déjà stipulé par nous, est déposé dans ce sens depuis le début de 1929, par M. Landry et le groupe de défense de la Famille à la Chambre.

Taxes successorales

Dans les successions où l'actif net n'excède pas 500.000 fr., et dans lesquelles le défunt laisse un enfant vivant ou représenté, le montant du, au titre de la taxe successorale créée par la loi du 25 juin 1920, par enfant, les petits enfants, le conjoint, comme héritiers ou comme légataires, est diminué de moitié lorsque la part recueillie n'excède pas 250.000 fr. et du quart lorsqu'elle est comprise entre 250.001 et 500.000 fr.

Sur justification fournies par les héritiers, les frais de la dernière maladie du de cujus seront déduits de l'actif de la succession dans la limite d'un maximum de 2.000 fr.

b) L'article 37 de la loi du 25 juin 1920 est abrogé et remplacé par la disposition suivante :

« Lorsqu'un héritier, donataire ou légataire, aura trois enfants ou plus, vivant au moment de l'ouverture de ses droits à la succession, les droits à percevoir en vertu de l'article ci-dessus seront diminués de 10 % pour chaque enfant en sus du second sans que la réduction puisse dépasser 2.000 fr. par enfant, ni que la réduction totale puisse excéder 50 % ».

c) Le deuxième alinéa de l'article 30 de la loi du 25 juin 1920 est abrogé et remplacé par la disposition suivante :

« Dans toute succession où le défunt laisse plus de trois enfants vivants ou représentés, il est déduit de l'actif global net, pour la liquidation des droits de mutation par décès, 10 % par enfant en sus du troisième sans que cette déduction puisse excéder 15.000 fr. par enfant ».

Réunion de la Commission départementale de la natalité

La Commission départementale de la Natalité s'est réunie mercredi à la Préfecture, sous la présidence de M. Demolon, conseiller général. M Boujard, secrétaire général de la Préfecture, assistait à la séance.

L'Assemblée a pris connaissance des renseignements démographiques afférents à l'année 1929 qui font ressortir un total de 39.317 contre 39.812 en 1928 et 31.804 décès au lieu de 27.864 l'année précédente. Elle a entendu lecture d'une circulaire ministérielle du 3 février dernier relative au congrès des commissions départementales de la Natalité qui doit se tenir à Lille en septembre prochain et a pris toutes dispositions utiles pour assurer le succès de cette manifestation. M. Demolon a été désigné comme rapporteur des questions figurant à l'ordre du jour de ce congrès.

La Commission s'est ensuite entretenue de la situation des sages-femmes, de la censure des films cinématographiques et enfin de l'organisation de la fête annuelle des mères françaises qui doit être célébrée le dimanche 25 mai courant. Aucune question ne restant à l'ordre du jour la séance a été levée à 17 h. 30.

VOIES URINAIRES

Guérison radicale tous ecoul. et affect rec. et anc. en 1 à 3 jours

A. BURY Doct. en Phie, 47, R. St Sauveur, LILLE (Laboratoire d'analyses d'urines)

DIASEPTOL

Importante réunion de la Commission départementale du Nord

Mercredi 30 avril, à 14 h. 45, la commission départementale du Nord s'est réunie à la Préfecture du Nord, à Lille, sous la présidence de M. J. Demolon, M. M. Couteaux et Langeron, préfet du Nord, assistent à la séance.

Après l'adoption du procès-verbal de la séance du 9 avril, la commission procède à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour de la séance.

Acte est donné à M. le Préfet de la communication des rapports et propositions qui seront soumis au Conseil général à la prochaine session dont l'ouverture a été fixée au lundi 5 mai.

La commission approuve les soumissions présentées : a) en vue de la cession d'arbres provenant des plantations des routes départementale. nos 3, 7 et 15 ; b) pour l'entretien en 1930 de la section en monolastic de la route départementale n° 27 ; c) pour l'exécution d'un revêtement d'essai en bloc porphyre sur la même voie.

La commission autorise l'aliénation d'une parcelle de terrain de 49 m. 9 94 à distraire de la route départementale n° 23, et prononce : le déclassement d'une partie du chemin rural n° 17 à **Louvignies-Bavel** ; la reconnaissance du chemin rural n° 3 dit de la Gare, à **Godewaersvelde** ; du chemin rural n° 18 dit « du Cimetière », à **Rosult** ; l'ouverture et la reconnaissance du chemin rural n° 12 dit du « Chêne », à **Warhem** ; l'ouverture du chemin rural n° 13 dit « de la Basse-Colme », dans la même commune.

La commission approuve également le cahier des charges de travaux de couverture, ingage, cimentage, carrelage, peinture, etc., à entreprendre au sanatorium départementale de **Feltiers-Lieusies.**

Approuve les soumissions présentées par l'exécution de travaux de spécialités à effectuer en vue de la construction de la maison départementale des Tout-Petits, à **Monceau-Saint-Waast.**

Avis favorable est donné aux projets de constructions scolaires intéressant les villes d'**Armentières, Petite-Synthe, Escaudœuvres, Haubourdin et Lens.**

La commission attribue des demi-bourses à de jeunes élèves des institutions de sourds-muets et aveugles, ainsi qu'un prêt d'honneur à un élève de l'Ecole nationale des Beaux-Arts.

Elle accorde aux fonds municipaux et aux caisses syndicales de secours contre le chômage involontaire par manque de travail des subventions sur les bases adoptées par le Conseil général.

Des secours pour l'exécution de travaux d'utilité générale sont attribués sur le fonds des amendes de police correctionnelle aux communes de **Péchain, Hénonceurt, Preville, Rallincourt, Rauizeir, trezesele.**

Sportifs ! l'alcool de menthe RICQLÈS vous est indispensable

Pour hâter la remise du courrier

Certains usagers de l'Administration des Postes ont des occupations qui leur imposent d'être mis en possession de leur courrier le plus tôt possible.

D'autres, qui ne reçoivent que tardivement le leur en raison de l'éloignement de leur domicile, seraient désireux de l'avoir beaucoup plus tôt.

En vue de répondre aux desiderata formulés à ce sujet, l'Administration met, dans les bureaux de poste, à la disposition des usagers, un mode rapide de retrait direct du courrier, dès la sortie des facteurs, par le moyen d'un abonnement aux « boîtes de commerce ».

Les renseignements concernant ce service sont fournis sur demande, par les Receveurs des Postes. La redevance annuelle pour la participation à ce mode de distribution varie selon l'importance de la population et du courrier, entre 30 et 60 francs.

UNE RÉUNION MÉDICALE ET PHARMACEUTIQUE FRANCO-BELGE, A LILLE

Les 10, 11 et 12 mai se tiendront à Lille importantes séances médicales et pharmaceutiques sous la présidence de MM. Langeron, préfet du Nord ; Salaugre, maire de Lille ; Châtelet, recteur Académie. En voici le programme :

Samedi 10 mai. — Matinée : Conférences à l'Hôpital de la Charité. De 10 à 12 heures, de MM. les professeurs F. Combemale, V. Bué ; à 11 h. ; M. le professeur Gaudier.

A la Clinique départementale d'Esquermes. — De 10 à 12 heures : de M. le professeur Ravisart.

A la Faculté de Médecine. — A 10 heures : de M. le professeur Desoil — A 11 heures : de M. le professeur Polonovski.

Après-midi. — Faculté de médecine : Conférences à 15 heures : de MM. les professeurs Pancot, Auguste et Morvillez. — A 16 heures : de MM. les professeurs Duthoit-Vallée ; Ineirans et Nayrac. — A 17 heures : de MM les Professeurs P. Combemale, Fabre et Ed. Doumer, amphithéâtre n. 3.

Dimanche 11 mai. — A 9 heures : Palais des Beaux-Arts, place de la République : Visite des musées sous la conduite de M. Em. Théodore, conservateur général

A 11 heures, Faculté de Médecine : Conférence de M. le médecin-commandant Vendœuvre.

A 15 heures : Conférences de MM. les professeurs Maurice Gérard, Mordiflez et Bertin.

A 16 h. 30, salle des Fêtes de l'Université : Séance solennelle ; conférence de M. le docteur Hallion.

A 17 h. 30 : Réunion de l'Association Amicale des anciens Etudiants de la Faculté de médecine et de Pharmacien de Lille. — A 19 h. 30 : banquet.

Lundi 12 mai. — Excursion médicale au Sanatorium de Zuydcoote. Départ de la gare de Lille à 8 h. 55 ; arrivée à Zuydcoute à 9 h 22.

TRIPLE NAISSANCE

A Hardhausen, près de Haguenau, Mme Kennel a mis au monde hier trois enfants bien portants.

La nomination de M. Lefèvre à la direction générale de l'Agriculture, au Maroc

On mande de Rabat que M. Malet, directeur général de l'agriculture, du commerce et de la colonisation a fait connaître au résident général qu'il désirait résigner ses fonctions.

M. Lefebvre, inspecteur général de l'agriculture qui occupait, récemment encore, le poste de directeur des services agricoles du département du Nord arrivera très prochainement au Maroc en mission de trois mois.

Pendant ce temps, il pourra, près de M. Malet, recevoir tous enseignements qui lui permettront, dans un avenir très prochain, de prendre la direction de cet important service.

VICHY HOTEL VICTORIA pl. centre. Tout conf. mod. Cuis. soig., abondante. Suralimentation. — De 30 à 40 fr.

Réunion du Conseil Supérieur des Chemins de fer

Le Conseil supérieur des chemins de fer s'est réuni ce matin au Ministère des Travaux publics, sous la présidence de M. Albert Mahieu, sénateur du Nord. Il a examiné divers projets de convention concernant d'une part, l'aménagement des lignes de chemin de fer du Sud-Est et notamment d'une ligne Avignon-Nice par les Arcs ; d'autre part, l'aménagement d'une voie ferrée de Bassens au bec d'Ambès, dans la ronde II a, en outre, donné un avis favorable à la déclaration d'utilité publique des chemins de fer de Bollwiller à Cherremont, destinée à relier directement Belfort et Colmar. Il a approuvé enfin diverses propositions de tarifs, concernant notamment des réductions de prix sur les transports de certains engrais.

Voir en dernière page les occasions exceptionnelles offertes par

" PARIS-NEGOCE "

la grande Maison de Vente à Crédit

A L'OFFICE DES PUPILLES DE LA NATION DU NORD

Le Conseil d'administration de l'Office départemental des Pupilles de la Nation du Nord s'est réuni mercredi 30 avril, à 10 h., à la Préfecture du Nord, à Lille, sous la présidence de M. Da Costa, inspecteur d'Académie, vice-président du Conseil d'administration en remplacement de M. le Préfet, empêché.

Après avoir fait l'éloge funèbre de trois membres décédés dernièrement, MM. Sapelier, Dugardin et Scrève, M. le Président souhaite la bienvenue à dix-sept nouveaux membres élus lors des récentes élections, et déclare la séance ouverte.

Il est ensuite procédé à l'élection des trois vice-présidents du Conseil d'administration. Sont élus : 1er vice-président : M. Crépy Saint-Léger ; 2e vice-président : M. Dekeirel ; 3e vice-président : M. Da Costa. Vice-présidente : M. Hanicotte.

Il est ensuite procédé à l'élection des membres de la section permanente. Sont élus : MM. Arquembourg, Caillillierot, Terquem, Da Costa, Glecroix, Desorbaix, Laforest, Dauchy, Goudaert, D'Ilespel, Mmes Hanicotte, Catoire, Fauche, Viseur, Dufour-Motte.

Avant de se séparer, les membres du Conseil d'administration procèdent à l'élection des membres appelés à faire partie des diverses commissions spéciales de l'entretien, des études, de l'apprentissage, de l'établissement, du contrôle financier, de persluation. L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à midi.

Aussitôt après la section permanente s'est réunie, à l'effet de procéder à l'élection de son président, de son vice-président et de membres devant faire partie des commissions spéciales. M. Terquem, président sortant, est réélu à l'unanimité et par acclamations, président de la section permanente ; M. Delcroix est élu à l'unanimité vice-président. Après avoir désigné les membres appelés à faire partie des diverses commissions spéciales, la séance est levée à 12 h. 45.

LE NORD AU SECOURS des Sinistrés du Midi

Produits des quêtes dans les communes ci-après Aubry, 1.101 fr. 80 ; Crespin, 450 fr. ; Neuvrages, 625 fr. ; Bruille-Saint-Amand, 781 fr. ; Aulnoy, 92.35 ; Famars, 949 fr. ; Wavrechain-sous-Denain, 626 fr. ; Beuvrages (2e quête), 496 fr. ; Verchain Maugré 668 fr. 25 ; La Sentinelle 1.121 fr. 25 ; Bouchain, 2.665 fr. ; Neuville-sur-Escaut, 1.179 fr. ; Lieu-Saint-Amand, 700 fr. ; Valenciennes, 1.492 fr. 60 ; Aniny (2e versement), 103 fr. 75 ; Wazlers (3e versement) 373 fr. 35 ; Cuincy, 602 fr. 60 ; La Chapelle Armentières, 82 fr. ; Lannoy, 50 fr. ; Bray-Dunes, 1.038 fr. 95 ; Ferrière-la-Grande (2e versement), 220 fr. ; Flines-lez-Râches, 1.329 fr. 25 ; Wattrelos (3e versement), 21 fr. ; Nieppes, 450 fr. 75.

Subventions accordées par les communes ci-dessus : Caudry 2.000 fr. ; Estourmel, 400 fr. ; Estourmel (B.Bce), 200 fr. ; Avesnes, 150 fr. ; Cattenières, 400 fr. ; Forenville, 100 fr. ; Séranvillers 100 fr. ; Nieppes, 200 fr. ; Nieppes (B. Bce), 10 ofr. ; Wambaix, 100 fr. ; Wambaix (B. Bce), 100 fr. ; Rexpoëde, 600 fr. ; Rexpoëde (B. Bce), 200 fr. ; Lille (B.Bce), 2.000 fr. ; Wergnies-le-Petit, 10 ofr. ; Famars (B.Bce), 500 fr. ; Famars, 500 fr. ; Quérénaing, 40 fr. ; Quérénaing (B Bce), 100 fr. ; Aulnoy, 500 fr. ; Aulnoy (B.Bce), 200 fr.

Dons particuliers. — Amicale du Limousin, à Lille, 352 fr. ; Amicale Emile Zola, Fâches, 50 fr. ; MM. Delénnoy et Dewailly, Armentières, 500 fr ; MM. Debruyne Lasselin et fils, Armentières, 500 fr. ; M. G. Debosque, 100 fr. ; MM. Leroy et Wimille, Armentières, 50 fr. ; M. Henri Ghévart, 200 fr. Personnel de la maison Garin-Duchatel, Cambrai, 186 fr. ; M. Vaillant, Lille, 150 fr. ; MM. Pasquinelli et Cie, Alexandrie, (Egypte), 500 fr.

ROSETTES ET PALMES

Sont nommés :

Officiers de l'instruction Publique. — MM. Damagnez E. . B., trésorier de la Fédération des sociétés musicales de la Somme, à Candas (Somme); Decaux, F. A. V., à Lille, services rendus à l'enseignement; Deswarte, A. F., à Rosult (Nord), services rendus à l'enseignement; Fourmentraux, L. H., à Loos-lez-Lille (Nord), services rendus à l'art musical; Lemaire, N. A., à Amiens (Somme), services rendus à l'enseignement professionnel; Lepoutre D. J. B., à Haubourdin (Nord), services rendus à l'éducation physique; Mesplomb, A., professeur de gymnastique, à Lens; Théret, R. J., à Lambersart (Nord), services rendus à l'enseignement public.

Officiers d'Académie. — MM. Billot, G. C. E., à Ville-le-Marclet (Somme), services rendus aux œuvres postscolaires; Bodmiet, A. G., à Douai, services rendus aux œuvres postscolaires; Cachera, A. A. F., à Lille, services rendus à l'art musical; Coffinier, V. C. J., à Rivery-lez-Amiens (Somme), services rendus aux œuvres postscolaires; Dehaynin, G. G., capitaine d'artillerie à Douai, services rendus aux œuvres d'éducation; Delahouye M. J., à Haubourdin; services rendus à l'art musical; Dessaint, E., maire de Bantouzelle (Nord) services rendus à l'éducation physique;; Ducœur, J. E. J., directeur de la Société Chorale, à Fourmies; Dujardin, G. A. D., à Douai, services rendus aux œuvres postscolaires; Dusart, M., à Saint-Amand-les-Eaux (Nord), services rendus aux œuvres d'éducation; Dusautoir, H., secrétaire-trésorier de Société musicale, à Courrières (Pas-de-Calais); Fournier, A. A., à Lille, services rendus aux Arts; Mme Gaillard, née Delvallée, E., à Cambrai services rendus aux œuvres postscolaires; Gillet, P. R à Maubeuge, services rendus aux œuvres postscolaires; Halmez, L. D. A., à Avesnes, services à l'art choral; Hanot, O. L., à Marlus (Pas-de-Calais), services à l'art musical; Kestelyn, J. P. C., à Dunkerque, services aux œuvres d'éducation; Lantoine, F. L., à Arras, services à l'éducation physique; Leprêtre, A., artiste musicien à Boulogne-sur-Mer; Millet, H., délégué cantonal, à Saint-Hilaire-lez-Cambrai (Nord); De Moor, L. A., à Lille, services à l'enseignement public; Nanteuil Ch., A., à Ham (Somme) services aux œuvres scolaires; Vanbeglaere, J. A. C., à Rosendael (Nord), services aux œuvres scolaires; Vanhoulte A. P. J., à Roubaix, services rendus aux œuvres postscoleires; Vilpoix, R. M., dit Georges, à Hallencourt (Somme), services aux œuvres postscolaires; Mme Zucclini, née Millemant Ch., à Amiens services aux arts.

A l'occasion du 63e Congrès des Sociétés Savantes de Paris et des départements, est nommé officier d'Académie : M. Bignamé, E. D. J. . archiviste de la ville d'Amiens.

A l'occasion de diverses cérémonies présidée par un membre du Gouvernement, ont été nommés Officiers de l'Instruction publique : MM. Betremieux, E. M. J. C., secrétaire général de l'Union des Amicales laïques du Nord, à Hem; Dewolf, M. A., Armentières, services aux œuvres d'éducation populaires; Dubray, A. L. A., président du Comité de patronage de l'école primaire supérieure professionnelle de Lille; Flament, J. B. H., président de la Fédération des Amicales laïques d'Armentières; Marichez E. D. J., directeur de Société musicale, à Lille; Mestdagh, G., président d'Association Amicale d'anciens élèves d'école publique, à Roubaix; Segard, J. B, président d'honneur du Denier des Ecoles laïques d'Armentières.

Officiers d'Académie. — MM. Brun M. A., à Armentières, services aux œuvres scolaires; Cayeux J. D., à Amiens, services aux œuvres postscolaires et sociales; Mme David-Labeeuw, C., trésorière de la Fédération des Amicales laïques de Lille; MM. Duhamel, E. Ch., délégué cantonal, président d'honneur d'Association Amicale d'anciens élèves d'école laïque à Roubaix; Duval, J. L., instituteur en retraite, à Caix (Somme); Lasseron, O., secrétaire d'Association Amicale d'anciens élèves d'école laïque à Tourcoing; Leriche, G. P., à Arras (Pas-de-Calais), services aux œuvres d'éducation sociale; Mlle Marais, L. H., vice-présidente de la Fédération des Amicales laïques de Roubaix; MM. Parsy, G., à Lille, services rendus aux œuvres postscolaires; Pollet P. H. Ch., secrétaire général de la Fédération des Amicales laïques de Tourcoing; Ringot Ch. E. D., président des Amicales laïques à Hem (Nord).

Aux Trépanés et Blessés de la tête

L'Assemblée trimestrielle de la première section régionale de la Fédération Nationale des Trépanés commotionnés et blessés de la tête s'est tenue à Lille, sous la présidence de M. Ghys, secrétaire général, assisté de M. Gontier, secrétaire adjoint ; M. Le Mouellic, trésorier ; MM. Fasseur, Gaillard, Louchart, Trioux, administrateurs.

M. Vanoverfelde, président de la section, malade, s'était fait excuser.

Après une brève allocution d'ouverture, M. Ghys, dans un remarquable rapport, fit entrevoir que le nouveau bareme concernant la nevro-psychiatre n'est pas appliqué avec équité par certain centre de réforme et qu'il est nécessaire que l'union soit de plus en plus complète entre les blessés de la tête pour obtenir satisfaction. Ce rapport, ainsi qu'une motion que M. Ghys présenta ensuite, furent adoptés à l'unanimité.

M. Gonthier lut le rapport administratif et se fit acclamer ; M. Le Mouellic, après avoir donné connaissance de son rapport financier fit appel avec succès en faveur de la souscription ouverte entre les membres de la section pour les fonds de la propagande.

Pour tous renseignements et adhésions, s'adresser au siège de la première section régionale, 39, rue Saint-André, à Lille.

LACTOSERUM LACTELLA accroît le rendement du rein, provoque le flux biliaire, stimule l'intestin.

MÉNAGÈRES.... 1 cuillerée HUILE LESIEUR

riche, grasse, nutritive, REMPLACE : 1 cuillerée ½ d'huile d'arachide ordinaire

L'HUILE LESIEUR est donc économique à l'emploi puisqu'elle ne coûte pas 1 fois ½ le prix des huiles d'arachide ordinaires

....JUGEZ

T.S.F.

RADIO P.T.T. NORD A LILLE (265 m.). — Jeudi 1er Mai à 12 h. 30 : Cavalerie légère ; Les cent vierges Trois danses anciennes ; Scènes, vêtitionnes ; Humoresque ; Musette ; Apollo march. — 14 h. 35 : Cours ; informations. — 16 h. : Musique enregistrée. — 17 h. : Matinée enfantine de Grand-Papa Léon : Rendez-vous, par Suzanne ; « Bécassine dit ses bêtises » ; Chanson enfantine par Arlette Rucart, Causerie de Mme de Surgère ; Rêve d'un ange, par Suzanne. — Resultats des concours du chocolat Corona et de Mme Astra du 17 avril. — Concours hebdomadaire du chocolat Coroua de la maison Delespaul-Havez et de Mme Astra. — Grand concours de photographie : « Le plus joli sourire d'enfant » Courrier des Friquets Friquettes. — Les aventures de Pinoxio, histoire de colloch, dite par Grand-Papa Léon. — Le P'tit Quinquin. — 19 h. 10 : Disques. — 19 h. 30 : Cours, communiqués, informations. — 20 h : Causerie agricole. — 20 h. 15 : Concert organisé par l'Association de Radiophonie du Nord, Programme : Les barbus ; Mio Padre ; Menuet de Bergame ; Dans le temple d'un jardin chinois ; Douces illusions ; Sérénade ; Americano ; Cocorico ; « En famille », chronique de l'Association de Radiophonie et des auditeurs de « Radio-P.T.T. Nord ». — Vers 21 h. Tirage des primes. Musique de danse : Quand on s'est aimé comme vous, par Guy Berty.

RADIO-PARIS (1 724 m. 1). — 12 h : Conférence protestante : « Initiation chrétienne, l'essence du Christianisme, la rédemption ». — 13 h. 30 : Disques. Musique de chambre — 15 h. 45 : Concert organisé par Art et Pensée. — 19 h. 30 : Cours de comptabilité complémentaire. — 19 h. 45 : Causerie : « Comment j'ai réalisé mon film à Madagascar », récit de Léandre. — 20 h. 30 : La journée sportive et la chronique des sports — 20 h 45 : Arlette ; Ode Saphique ; Deux chansons orientales, Mlle Madeleine Lyeres. — 21 h. Concert Strauss. Orchestre.

RADIO-TOULOUSE (381 m.). — Soli divers. — 13 h. : Danse. — 19 h. 30 : Concert. — 20 h 45 : Opéra-comique : Le Baron Tzigane ; Le Chalet ; Si j'étais roi, ouverture ; La Tosca ; Mireille ; Le roi d'Ys. — 21 h. : Concert — 22 h. 30 Orchestre.

LONDRES (356 m.) et DAVENTRY (1.554 m. 5). — 12 h. : Valse ; Mennet ; Czardas ; Humoresque ; Bourrée ; Rose jolie ; Vieil air anglais ; Moment musical ; Le Cygne ; Air russe Valinka ; Largo ; Mélodie Extase ; Danses hongroises. — 13 h. : Orgue. — 14 h. : Disques. — 15 h. : Chant de Westminster. — 15 h 45 : Concert. — 17 h. 15 : Quintette. — 18 h. 30 : Sonates de Haydn pour violon et piano. — 19 h 45 : Interlude. — 20 h. : Robin Hood, drame en forme de ballade. — 21 h. 40 Récital. — 22 h. 50 : Musique de danse.

LONDRES RÉGIONAL (356 m. 3). — 13 h. 30 : Musique légère. — 17 h. 15 : Orchestre — Vaudeville. — 23 h. : Musique de danse

DAVENTRY (1.779 m.). — 12 h. : Concert. — Ballades. — 14 h. 30 : Concert. — 20 h. : Musique légère. — 21 h. 40 Programme national.

RADIO-BRUXELLES (509 m.). — 17 h. : Concert. — 18 h. 20 et 20 h. 15 : Disques. — 20 h 25 : Sélection de le Fille du régiment.

STUTTGART (380 m.). — 20 h. : La neuvième symphonie — 22 h. 45 : Danses anciennes.

LANGENBERG (473 m.). — 13 h. 5 Marche ; Fiançailles, valse ; Il Guerany ; Idylle ; Suite ; Arioso ; La légende de Clelice. — 17 h. La vie pour le tsar, ouverture ; Concerto de piano : Marche slave — 20 h. : Der Wassertrage, ouverture ; Ballet ; Valse ; Ondine, mélodie ; Fantaisie hongroise ; Ouverture ; Ballet ; Lied ; Lied ; Madame Pompadour, pot-pourri ; Danse des Derviches. — Musique légère. — 20 h. 15 : Les maîtres du jazz (disques).

HILVERSUM (1.071 m.). — 10 h. 40 : Chœur féminin. — 18 h. 40 ; Orgue. — 22 h. 40 : Orchestre.

FEUILLETON DU 1er MAI 1930. — N° 61

Le voilà en route.

A l'heure qu'il est, le géologue et l'antiquaire cèdent le pas au docteur.

En arrivant à la villa, une surprise m'attendait. Ma mère m'a montré une dépêche de son amie.

Les Boistrudan arrivent demain, par le rapide, pour l'heure du déjeuner.

En dépit de ses lettres chroniques, j'avais presque oublié mon futur.

J'ai eu un mouvement d'humeur. Je ne lui sais point de gré de me rappeler que le jour fatal s'approche à grands pas. Certes l'ogre du Petit Poucet avec ses bottes de sept lieues n'allait pas si vite.

Dans six semaines, je m'appellerai madame de Boistrudan, la baronne de Boistrudan, et nous mettrons des tortils partout, sur les voitures, sur les rideaux sur les couvertures des chevaux, sur les assiettes et jusque sur nos mouchoirs de poche.

Oh ! les titres ! Quel régal creux pour un cœur affamé ! Maurice de Faudoise n'en portait pas, et je n'ai jamais songé à cette lacune !

Maxime me dit qu'il ne veut rien changer à sa vie, à moins d'ordres exprès de ma part - qu'il conservera ses fonctions de conseiller ; qu'il est bon d'avoir une occupation ; que rien n'est plus insupportable qu'un oisif toujours sur les épaules de sa femme et qui, ne sachant que faire de son temps, est naturellement disposé à le perdre en distractions plus ou moins périlleuses.

Ceci est un blâme à l'adresse de mon premier mari.

Mon premier mari ! J'en aurai donc un second !

Je passerai d'une main dans une autre comme une balle qu'on se renvoie, une toupie hollandaise ou n'importe quel jouet banal !

Cela m'effarouche et me choque ! J'aurai un second moi-même, puisque les époux — deux âmes confondues en une seule — ne font qu'un. Mais alors si je rencont